



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 AVRIL 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 avril 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 avril 2010

**PRUS - AMÉNAGEMENT DU SITE ERNA
BOINOT ET CONSTRUCTION DU PÔLE
ENFANCE - FIN DE CONVENTION DE
TRANSFERT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE ENTRE
LE CCAS ET LA VILLE DE NIORT**

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
29 avril 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Aurélien MANSART -

Excusés ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORSTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE - Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN - Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

PRUS

**PRUS - AMÉNAGEMENT DU SITE ERNA BOINOT ET
CONSTRUCTION DU PÔLE ENFANCE - FIN DE CONVENTION DE
TRANSFERT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE ENTRE LE CCAS ET LA
VILLE DE NIORT**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La convention ANRU fixe les engagements partenariaux à travers la réalisation d'opérations regroupées sous trois Maîtrises d'Ouvrage : la Ville de Niort, le bailleur Habitat Sud Deux-Sèvres et le Centre Communal d'Action Sociale.

Le Conseil municipal en date du 21 septembre 2007 a approuvé une convention relative au transfert de Maîtrise d'Ouvrage entre le CCAS et la Ville de Niort. Cette convention portait sur l'aménagement du site Erna Boinot (VDN) et la construction du pôle « Enfance » (CCAS) programmés au Projet de Rénovation Urbaine et Sociale.

L'étude de définition urbaine menée en 2009 sur le quartier de la Tour Chabot-Gavacherie repositionne le pôle « enfance » prévu sur l'emprise de la friche Erna Boinot, dans le Parc de l'Orangerie rue Peter Bruegel. L'interaction de cet équipement avec l'espace public de proximité se trouve amoindri.

Par conséquent, la conduite des opérations d'aménagement d'espaces publics sera réalisée sous Maîtrise d'Ouvrage de la Ville de Niort et la partie construction de l'équipement sous Maîtrise d'Ouvrage du CCAS.

Le mode opératoire retenu pour organiser et mettre en œuvre ces travaux n'est plus juridiquement adapté. Aussi nous proposons de mettre fin à la convention de transfert de Maîtrise d'Ouvrage qui avait été conclue en 2007.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la fin de la convention de transfert de Maîtrise d'Ouvrage entre le CCAS et la Ville de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	11
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER